



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation  
et l'agriculture



GREEN  
CLIMATE  
FUND



PROMOUVOIR UNE PRODUCTION  
DE CACAO SANS DÉFORESTATION  
POUR RÉDUIRE LES ÉMISSIONS EN  
CÔTE D'IVOIRE



Brochure  
d'Information  
n°1



# MOT DE BIENVENUE DU COORDONNATEUR

Nous sommes ravis de vous présenter le premier numéro de la brochure d'information du projet PROMIRE (Promouvoir une Production de Cacao sans Déforestation pour Réduire les Émissions en Côte d'Ivoire). Ce projet, financé par le Fonds Vert pour le Climat (FVC), et cofinancé par le Gouvernement de la Côte d'Ivoire et le Fonds pour l'Environnement mondial (FEM), est une initiative conjointe de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et du Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Écologique (MINEDDTE) de la Côte d'Ivoire. PROMIRE incarne notre engagement commun en faveur de la préservation de l'environnement et du développement durable dans le secteur du cacao.

Au cœur de PROMIRE se trouvent des efforts concertés pour restaurer et protéger nos précieuses forêts, tout en soutenant les communautés rurales qui dépendent de ces écosystèmes pour leur subsistance. Avec une portée ambitieuse, le projet cible trois régions clés de notre pays : Agnéby-Tiassa, La Mé et Sud-Comoé. Dans ces régions, PROMIRE a déployé les activités suivantes pour répondre aux défis locaux : la restauration forestière, l'adoption de l'agroforesterie, la planification territoriale et la sécurisation foncière rurale.

D'ici 2026, en plus d'opérationnaliser les outils de la REDD+, le projet PROMIRE vise à restaurer 1500 hectares de forêts dégradées, à convertir au moins 3650 hectares de parcelles de plantation de cacao de monoculture en systèmes agroforestiers.

Dans cette brochure, nous partagerons régulièrement les progrès, les défis et les réussites du projet. Vous découvrirez des histoires inspirantes de communautés locales engagées dans la restauration du couvert forestier ivoirien, des mises à jour sur les activités de terrain et des informations sur les partenariats clés qui alimentent notre travail.

Nous sommes convaincus que PROMIRE représente bien plus qu'un simple projet. C'est un symbole de notre détermination collective à concilier le développement économique avec la protection de notre environnement naturel.

Nous vous invitons à vous joindre à nous dans ce voyage passionnant vers un avenir plus vert et plus prospère pour tous. Merci de votre intérêt et de votre soutien continu à PROMIRE.

**ASSAMOI ABBÉ JONAS**  
Ministère de l'Environnement,  
du Développement Durable et  
de la Transition Écologique

- réduire les émissions de gaz à effet de serre
- renforcer la résilience des paysages ruraux
- atténuer les effets du changement climatique

Le projet est structuré autour de ses composantes :

Composante 01 : ... 02 : ...

... à réduire  
effet de  
ceuvre  
les  
20



## AGROFORESTERIE

L'agroforesterie émerge comme une stratégie prometteuse en Côte d'Ivoire, offrant une approche pour répondre aux défis de l'agriculture, de la préservation de l'environnement et de la sécurité alimentaire. En plus des avantages en matière de diversification des espèces sur une parcelle, son utilité pour la réduction de la vulnérabilité des agriculteurs aux aléas climatiques et sa contribution à la sécurité alimentaire, l'agroforesterie contribue également à la préservation de la qualité des sols en réduisant l'érosion et en améliorant leur fertilité.

En outre, l'agroforesterie offre des avantages économiques significatifs aux communautés rurales en diversifiant leurs sources de revenus. Les produits forestiers tels que les fruits, les noix peuvent être commercialisés, générant ainsi des revenus supplémentaires pour les agriculteurs.



Plantation de cacao (© FAO/Ouattara Zana)

Jusqu'à fin 2023, le projet a contribué à la conversion de 1394 hectares de parcelles de cacao conventionnel en systèmes agroforestiers. Pour cela, des espèces d'arbres fruitiers tels que l'akpi (*Ricinodendron heudelotii*) et le petit cola (*Garcinia kola*), d'espèces fertilisantes dont *Albizia lebbeck* et *Acacia mangium* et d'autres arbres forestiers [*niangon* (*Heritiera utilis*), *tiamo* (*Entandrophragma angolense*), *fraké* (*Terminalia superba*) et/ou *Iroko* (*Milicia excelsa*)] ont été introduits dans les parcelles de cacao, à raison d'environ 30 plants par hectare. Ces espèces ont été particulièrement demandées par les producteurs étant donné les bénéfices qu'ils peuvent en tirer sur le moyen et long terme. Certaines parcelles ont

été également réhabilitées à travers des opérations d'entretien, comme la taille, l'égourmandage et l'élagage.

Pour certains producteurs, des cultures vivrières telles que la banane, le maïs, le taro et le manioc ont aussi été introduites sur les parties des parcelles très dégradées afin de pouvoir les valoriser au maximum.

Outre les appuis directs aux producteurs, ces derniers reçoivent aussi des formations sur les bonnes pratiques agricoles face au changement climatique (dont la taille, élagage, paillage, récolte sanitaire, etc.), sur le genre et sur la problématique du travail des enfants.



Parcelle d'agroforesterie (© FAO/Ouattara Zana)

Le projet bénéficie d'un partenariat fructueux avec les acteurs locaux pour la mise en place de ces activités. Le déploiement de l'expertise de l'agence nationale d'appui au développement rural (ANADER) et de la Fondation Marie Esther (FME) dans les trois régions est cruciale pour aboutir à ces résultats.



Le centre de la Fondation Marie Esther (@FAO/Mino Randrianarison)



## RESTAURATION FORESTIÈRE

La restauration forestière est une action pouvant contribuer à la fois à la préservation de l'environnement, la lutte contre la dégradation des terres, ainsi qu'à l'amélioration des conditions de vie des producteurs. Dans ce contexte, le projet se distingue par ses efforts significatifs en matière de restauration des espaces dégradés et de gestion durable des ressources naturelles, selon une approche paysage.



Parcelle restaurée à base de teck  
(© FAO/Dominique Kei)

Plusieurs modèles techniques ont été utilisés, notamment la restauration de parcelles dégradées avec du teck, gmelina, fraké et framiré en système taungya (association avec des cultures vivrières) ; l'association de plusieurs espèces à croissance lente sur une parcelle (tiamo, niangon, koto, bété, makoré, assamela, kplé), permettant une culture intercalaire annuelle (banane et maïs) ; et enfin l'enrichissement de la parcelle avec les espèces tiamo, niangon et bété sur une jachère moins dégradée.

En 2023, un total de 317 hectares de parcelles dégradées a pu être restauré à travers les différents modèles techniques, avec la participation de 60 bénéficiaires dont 18 femmes.



Parcelle restaurée en système taungya (association avec des cultures vivrières) (© FAO/Ouattara Zana)

La mise à disposition des parcelles par certains producteurs et propriétaires constitue un défi majeur pour le projet, particulièrement pour la restauration forestière. Pour y remédier, les sensibilisations au profit des propriétaires seront plus accentuées et des appuis techniques seront apportés aux bénéficiaires à travers la participation de partenaires locaux comme l'ONG Santé Education Développement (SED), l'ONG groupement Ivoirien de reboisement et d'entretien des forêts (GIREFOR), l'Association des propriétaires de forêts naturelles et plantations (APFNP).



Parcelles restaurées dans l'Agnéby-Tiassa (© FAO/Dominique Kei)



## L'ARCHITECTURE NATIONALE REDD

L'architecture nationale REDD+ : une étape importante vers la "révolution verte"

# REDD+

## CÔTE D'IVOIRE

Le Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Écologique (MINEDDETE) marque un tournant décisif dans la lutte contre le changement climatique avec la mise en œuvre de la composante 1 du projet qui consiste en la finalisation et l'opérationnalisation de l'architecture nationale REDD+. Alors que les enjeux environnementaux s'intensifient, les résultats obtenus à ce jour témoignent d'une avancée significative.



(© FAO/Serge Allou)

En janvier 2024, le pays a soumis une mise à jour du Niveau des Émissions de Référence des Forêts (NERF) à la Convention Cadre des Nations unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), une étape cruciale pour la transparence et l'engagement international. Parallèlement, l'adoption d'un plan type de partage des bénéfices issus de la REDD+ par les parties prenantes au niveau national souligne

### Réduction des Emissions de gaz à effet de Serre issues de la Déforestation, et de la Dégradation des Fôrets

parties prenantes au niveau national souligne une volonté de collaboration et de justice sociale. De plus, la mise en place de trois Comités Régionaux REDD+ renforce la gouvernance locale, permettant une implication accrue des communautés et structures décentralisées dans le processus REDD+.

Ces avancées illustrent l'engagement fort du MINEDDETE dans la protection des forêts et la réduction des émissions de gaz à effet de serre à travers le projet PROMIRE.



(© REDD+/Esther Djédjé)



## ANADER, un partenaire clé dans la mise en place des activités d'agroforesterie

L'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (**ANADER**) a pour mission de contribuer à l'amélioration des conditions de vie du monde rural par la professionnalisation des exploitants et des organisations professionnelles agricoles. Elle présente l'avantage d'être présent dans plusieurs localités de la Côte d'Ivoire, et même les plus éloignées et difficiles d'accès. Cet avantage comparatif a été déterminant dans la sélection de l'ANADER comme partenaire du projet PROMIRE.

ANADER accompagne les producteurs sélectionnés pour la mise en place de systèmes agroforestiers. Ces derniers combinent la culture du cacao avec d'autres types de culture et/ou la plantation d'arbres fruitiers et d'arbres forestiers, avec un objectif de développement durable. ANADER fournit des conseils techniques et des formations aux agriculteurs pour l'adoption de nouvelles pratiques agricoles innovantes.

Dans le cadre de ce partenariat, en 2023, ANADER a converti au total 785 ha de plantation de cacao conventionnelle en système agroforestier avec une introduction de 25 arbres en moyenne à l'hectare, en fonction de l'état de dégradation des parcelles de cacao mais également des demandes des producteurs.

Florence N'Dri, Cheffe de zone ANADER dans le département d'Agboville déclare : « nous avons obtenu des résultats satisfaisants avec les bonnes pratiques agricoles enseignées aux producteurs, notamment le système d'arrosage goutte-à-goutte. Ce système est largement adopté pour divers usages grâce au projet PROMIRE (...). L'introduction des cultures vivrières pourrait attirer l'intérêt des femmes. Un soutien continu est nécessaire pour renforcer les capacités techniques des agriculteurs et améliorer l'accès aux marchés pour les produits agroforestiers ». Les appuis du projet ne devront ainsi pas se limiter à la mise en place de ces systèmes agroforestiers. Une attente existe en matière d'entretien mais également en accompagnement des producteurs pour un meilleur accès aux marchés des produits issus de la mise en place de l'agroforesterie.



Florence N'Dri (© FAO/Dominique Kei)

## GIREFOR, une ONG locale partenaire pour la reconstitution du couvert forestier

Le groupement Ivoirien de reboisement et d'entretien des forêts (GIREFOR) basé à Biéby, dans la région de La Mé, a pour objectif de contribuer à la lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts à travers la restauration des paysages forestiers. Il fait partie des organisations locales impliquées dans la restauration forestière avec le projet. GIREFOR a restauré des parcelles dégradées d'une superficie totale de 76,38 hectares dans les départements d'Akoupé, d'Alépé et de Yakassé Attobrou.

Amon Adja Jean Renaud, Président fondateur de cette ONG se dit satisfait des actions de restauration menées : « les activités de restauration forestière ont été un succès pour nous puisqu'au début, il s'agissait de restaurer 50 hectares de forêt. Mais une fois sur le terrain, nous avons pu lever plus de 50 hectares et nous avons finalement restauré plus de 76 hectares de forêts dégradées en 2023. Nous nous en réjouissons ».



Amon Adja Jean Renaud (au milieu) avec ses collaborateurs (© FAO/Dominique Kei)

# LE COMITÉ DE PILOTAGE SE RÉJOUIT DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES ACTIVITÉS JUSQU'EN DÉCEMBRE 2023



Les membres du Comité de Pilotage du projet se sont dit satisfaits de l'état d'avancement du projet. Monsieur Kodehi Gnahiré, Président dudit comité et en même temps Directeur de cabinet adjoint au MINEDDE l'a clairement fait savoir le 05 décembre 2023 à Agboville, à l'occasion de la seconde réunion annuelle du comité de pilotage.

*« En 2021, nous étions déjà très satisfaits de l'état d'avancement du projet et pour cet exercice pour lequel nous avons fait l'évaluation de l'exécution des activités prévues, le score s'est encore amélioré. Ils sont à 67% d'exécution technique, donc c'est assez satisfaisant. C'est un projet qui va durer encore deux ans et s'ils sont à ce niveau, autant dire que c'est bien », a-t-il déclaré.*

Notons qu'à la fin novembre 2023, le projet a pu restaurer 317 hectares de forêts dégradées et mis en place 1 394 hectares d'agroforesterie. Des résultats dont se félicite Mino Randrianarison, responsable technique du projet basée au siège de la FAO. « L'équipe a fait un grand effort pour atteindre sa vitesse de croisière actuelle et on est vraiment très satisfait de cela. Nous sommes actuellement au cœur de la mise en œuvre du projet. Pour l'état d'avancement du projet, il y a quelques retards de mise en œuvre mais comparé aux années antérieures, nous atteignons petit à petit nos objectifs ». Elle a par ailleurs mentionné que l'année 2024 est une année charnière pour le projet parce que des efforts complémentaires seront déployés pour atteindre les principaux objectifs du projet, pour que la dernière année du projet soit juste dédiée au renforcement des actions déjà entreprises et entreprendre des mesures correctives, si nécessaires.

En marge de cette deuxième réunion du comité de pilotage, une visite de terrain a été organisée le 6 décembre 2023 sur des parcelles d'agroforesterie à Aboudé Kouassikro et de restauration forestière à Oress Krobou, dans le département d'Agboville. Cette visite a permis aux membres du Comité de Pilotage de mesurer les réalisations du projet et surtout d'échanger avec les bénéficiaires.



Les membres du COPIL (© FAO/Dominique Kei)

## MOTS DU REPRÉSENTANT DE LA FAO

La Côte d'Ivoire, premier producteur mondial de cacao, fait face à des défis environnementaux majeurs. Le projet PROMIRE vise à y répondre de manière innovante et durable.

PROMIRE allie la production de cacao à des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, créant un modèle économique profitable à la nature et aux producteurs locaux. La promotion d'une agriculture sans déforestation est essentielle pour protéger la biodiversité et lutter contre le changement climatique. PROMIRE incarne l'engagement de la FAO pour une agriculture durable et résiliente.

Un aspect clé est le renforcement des capacités locales. PROMIRE travaille avec les producteurs pour leur fournir les connaissances et outils nécessaires à une agriculture durable, en mettant l'accent sur l'agroforesterie et la gestion efficace des terres.

Le succès du projet repose sur des partenariats stratégiques avec des acteurs gouvernementaux, non gouvernementaux et privés, assurant une approche intégrée et harmonisée.

Réduire les émissions de gaz à effet de serre est une priorité pour la Côte d'Ivoire. En promouvant une production de cacao sans déforestation, PROMIRE contribue directement à la réduction des émissions et à la restauration des écosystèmes.

Le lancement de la brochure PROMIRE est une réalisation importante du projet. J'espère que cette initiative servira de modèle pour d'autres projets similaires.



Attaher Maiga, Représentant de la FAO en Côte d'Ivoire



## BÉNÉFICIAIRE DU PROJET PROMIRE, N'guessan Amlan Monique reprend espoir grâce à l'agroforesterie

N'Guessan Amlan Monique, une veuve de 64 ans et mère de quatre enfants, est productrice de cacao à Ebikro-N'Dakro dans le Sud-Comoé. Depuis le décès de son mari il y a vingt ans, elle a assumé seule la responsabilité de nourrir et d'élever ses enfants malgré de grandes difficultés financières. Elle travaille chaque jour dans sa plantation de cacao d'un hectare, bien qu'elle manque de main-d'œuvre et de ressources pour l'entretenir. Les cacaoyers souffraient du soleil et mouraient, entraînant une production insignifiante, ce qui rendait difficile la satisfaction des besoins familiaux. Les fluctuations des prix du cacao et les conditions climatiques imprévisibles s'ajoutaient aux défis quotidiens.

Depuis deux ans, elle bénéficie du soutien du projet PROMIRE, exécuté par la FAO et le ministère de l'Environnement de Côte d'Ivoire. Visant à promouvoir une production de cacao sans déforestation pour réduire les émissions, le projet lui apporte une aide précieuse en lui enseignant les bonnes pratiques agricoles.

Initialement sceptique, Monique a adhéré au projet avec l'espoir d'améliorer sa plantation et sa vie. Le projet met l'accent sur la préservation des forêts, encourageant l'adoption de pratiques agricoles durables. Monique a reçu des plants d'arbres forestiers et fruitiers qu'elle a intégrés à sa parcelle. Les résultats sont

probants : ses cacaoyers se développent bien, la production a considérablement augmenté, et la qualité de son cacao s'est améliorée, attirant l'intérêt des acheteurs internationaux.

« L'appui que je reçois renforce ma conviction que le changement est possible, si j'ai longue vie, je sais qu'un jour je serai heureuse grâce aux retombées des arbres que je plante maintenant. En partageant mon histoire, je souhaite sensibiliser sur les défis auxquels font face de nombreuses veuves productrices de cacao comme moi. Mon rêve est que, grâce à une prise de conscience collective et à des actions concertées, plusieurs femmes adhèrent au projet, je les sensibilise déjà pour cela afin que nous puissions créer des conditions plus justes pour les agriculteurs et agricultrices, garantissant un avenir durable pour nos familles et nos communautés » conclut-elle.



N'Guessan Amlan Monique, bénéficiaire du projet  
(© FAO/Dominique Kei)



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET  
DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



(+225) 27 20 23 99 00



[www.environnement.gouv.ci](http://www.environnement.gouv.ci)



(+225) 27 22 40 59 20



[FAO-Cl@fao.org](mailto:FAO-Cl@fao.org)